

Nogent-sur-Marne

Les antennes-relais devront attendre

C'EST UNE PREMIÈRE victoire pour les riverains du coteau de Nogent-sur-Marne qui se battent depuis deux ans contre l'installation de deux antennes-relais à proximité d'écoles par Bouygues Télécom.

Hier, le maire UMP de la ville a décidé de retirer l'autorisation de travaux accordée en juillet 2004 à l'opérateur.

Evoquant « l'émotion et l'inquiétude légitime des riverains », regrettant « qu'un dialogue constructif n'ait pu aboutir » et constatant « une situation de blocage », le maire de Nogent explique dans un communiqué vouloir reprendre le dialogue pour trouver un site alternatif. Lundi, Bouygues Télécom avait commencé les travaux de pose des deux antennes sur la terrasse d'un immeuble de la rue François-Rolland, ce qui avait provoqué une

nouvelle levée de boucliers des riverains. Dans nos colonnes, le maire expliquait alors ne rien pouvoir faire contre la volonté d'un propriétaire privé (*notre édition du 11 juillet*). La mobilisation des riverains et l'intervention de la députée, Marie-Anne Montchamp, auprès du président de Bouygues Télécom semblent avoir contraint l'élu à revoir sa position.

A la pointe de la contestation, Marc Arazi, président de l'Association pour le coteau de Nogent (ACN) ne peut que s'en féliciter. « Cette annonce est une très bonne nouvelle. Nous attendons maintenant la réaction de Bouygues Télécom qui a jusqu'à présent fait cavalier seul. »

J.D.